

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUILLET 2022

DIRECTION GENERALE

1

OBJET : CITOYEN D'HONNEUR DE LA COMMUNE DE POISSY : NOMINATION DE MONSIEUR KARL OLIVE

DELIBERATION APPROUVEE PAR	36 VOIX POUR	3 VOIX CONTRE Mme MARTIN (pouvoir), M MASSIAUX, M LOYER	A l'unanimité
	Abstention	Non-participation au vote	

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le cinq juillet deux mille vingt-deux, s'est assemblé sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS, Maire,

PRESENTS :

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, Mme GRIMAUD, M NICOT, M ROGER, Mme TAFAT, M DOMPEYRE, Mme DEBUISSER, M PROST, Mme GRAPPE, M GEFFRAY, Mme KOFFI, M LEFRANC, M JOUSSEN, Mme MESSMER, Mme ALLOUCHE, M DREUX, M DJEYARAMANE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme LEPERT, M PLOUZE-MONVILLE, M DUCHESNE, M LUCEAU, M SEITHER, M MASSIAUX, M LOYER

ABSENTS EXCUSES :

Mme HUBERT, M DE JESUS PEDRO, Mme EMONET-VILLAIN, Mme BELVAUDE, M POCHAT, Mme OGGAD, Mme BARRE, Mme MARTIN

POUVOIRS :

Mme HUBERT à M NICOT, M DE JESUS PEDRO à Mme CONTE, Mme EMONET-VILLAIN à M ROGER, Mme BELVAUDE à M MONNIER, M POCHAT à Mme SMAANI, Mme OGGAD à Mme GRIMAUD, Mme BARRE à M MEUNIER, Mme MARTIN à M MASSIAUX

SECRETAIRE :

M Philippe SEITHER

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MADAME LE MAIRE

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante qu'à la suite de son élection en qualité de député, Monsieur Karl OLIVE a dû quitter son mandat de Maire et de conseiller municipal de la commune de Poissy. Cette démission, qu'il présente lui-même comme « *un crève-cœur* », est avant tout dictée par l'incompatibilité existant entre les mandats de Maire et de député.

Cette démission ne doit pas faire oublier que Monsieur Karl OLIVE se consacre depuis de nombreuses années à la commune de Poissy. En tant que Maire depuis 2014, mais également en tant que Conseiller départemental du canton de Poissy depuis 2011 et en tant que Vice-Président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise depuis 2016.

Un investissement qui n'est plus à démontrer et dont l'impact sur la ville de Poissy en matière de transformations et d'améliorations est reconnu par tous.

C'est sous ses 8 années de mandat, que des projets particulièrement structurants pour la ville de Poissy ont été lancés ou même achevés : classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la Villa Savoye, choix du Paris Saint Germain d'implanter son centre d'entraînement sur les terrasses de Poncy, rénovation de l'hôpital, tracé urbain du tram 13, création d'une passerelle cyclable vers Carrières-sous-Poissy, rénovation du quartier de La Coudraie, lancement des programmes du quartier Rouget de Lisle... Autant de projets qui ont ou vont redessiner le paysage urbain de la ville de Poissy.

Aussi et afin de lui apporter le témoignage de la reconnaissance de la commune de Poissy et de pouvoir le remercier officiellement, au nom de l'ensemble des Pisciacais, en profonde reconnaissance à son implication dans la vie publique locale et de son extrême dévouement à servir la ville, il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante de bien vouloir élever Monsieur Karl OLIVE au rang de citoyen d'honneur de la commune de Poissy.

- :- :- :- :-

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Considérant qu'à la suite de son élection en qualité de député, Monsieur Karl OLIVE a du quitté son mandat de Maire et de conseiller municipal de la commune de Poissy,

Considérant l'implication de Monsieur Karl OLIVE, dans la vie publique locale et de son extrême dévouement à servir les pisciacais,

Considérant qu'il convient d'accorder une distinction communale à Monsieur Karl OLIVE pour son action,

Considérant qu'il convient d'élever Monsieur Karl OLIVE au rang de citoyen d'honneur de la commune de Poissy,

LE CONSEIL,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1^{er} :

D'élever Monsieur Karl OLIVE au rang de citoyen d'honneur de la commune de Poissy.

Article 2 :

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.



**Le Maire,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220711-20220711_001-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022